

Cahier des charges

Organisation des compétitions régionales

C.R.D.S.

A fournir par le club organisateur :

- une salle équipée d'une sono (locale ou du comité)
- les tables et chaises pour joueurs, arbitres, ramasseurs
- le matériel nécessaire au tirage des parties (jeu, chrono, piles)
- les ramasseurs et leur dédommagement (7€ par partie pour les jeunes, 5€ si nourris)
- la réception des inscriptions (noms et règlement) + envoi des noms au comité
- le café d'accueil + (payant ou non) café du midi et buvette après-midi
- le paiement de la redevance
- le bilan financier accompagné des factures correspondantes

A fournir par le comité :

- la logistique que le club ne pourrait assurer : ordinateurs, imprimantes, tableaux, rallonges et multiprises, boîtes de D.A., numéros de tables, SIGLES, planning arbitrage, gestion et envoi des résultats (site et fédé), arbitres.
- la papèterie : bulletins-réponses, feuilles de route, avertissements, feuilles de D.A.
- les trophées (sauf Championnats Départementaux)

Principes généraux

Pour chacune des compétitions suivantes, le comité désigne un délégué. Il est là pour soutenir l'action du club organisateur, fournir une aide si c'est nécessaire et veiller à la bonne organisation de l'épreuve.

Le club et le délégué se mettent d'accord assez tôt (mail/téléphone) pour se répartir le travail et se tiennent mutuellement au courant de l'avancement de leurs préparatifs (voir tableau joint).

La liste des inscrits doit être transmise régulièrement au délégué, pour adapter le planning d'arbitrage.

Le club est chargé de la mise en place de la salle.

Le club s'efforce de gérer au mieux le budget de sa compétition. Le comité s'engage à équilibrer le budget en cas de déficit (location de salle, de mobilier) et à garantir au club organisateur un bénéfice minimal de 2€ par joueur (sauf Chp^{ts} Dép^x).

Tous les courriers et informations concernant ces compétitions doivent être transmis au président du comité (penser à la fonction « Copie à » lors des mails).

Pour l'année 2011-2012

Assemblée Générale et Championnat régional en paires

Délégué : Alphonse TARANTINI

Prévoir pour environ 60 paires

Redevance comité au collecteur TRAP : Gérard CARRY

Le comité fournit le buffet dinatoire aux licenciés participant à l'A.G., ainsi que l'apéritif « palmarès ».

Qualifications Interclubs

Délégué : Gérard CARRY

Prévoir pour environ 200 joueurs

Redevance fédé au trésorier du comité : Laurent ODIER

Le club fournit l'apéritif « palmarès ».

Championnat Régional

Déléguée : Sylvie GUILLEMARD

Prévoir pour environ 200 joueurs

Redevance comité au trésorier du comité : Laurent ODIER

Le club fournit l'apéritif « palmarès » et les repas (organisateurs et ramasseurs à sa charge, arbitres à charge du comité)

Championnats Départementaux (T.H.2)

Délégué : Alphonse TARANTINI

Capacité nécessaire de la salle variable selon les départements

Redevance comité au trésorier du comité : Laurent ODIER

Le club organisateur communique avec les départements voisins pour

- trouver les arbitres nécessaires (frais de déplacement à sa charge, au tarif du comité : 0.25€/km)
- préparer le planning d'arbitrage (notamment tireurs et D.A.) et de ramassage.

En cas de besoin, le délégué peut fournir aide et personnes manquantes, afin de permettre à tous les licenciés du département qui le souhaitent de participer dans de bonnes conditions à ce championnat : celles-ci prendront en charge la logistique nécessaire, par exemple l'enregistrement des joueurs ou la gestion et l'envoi des résultats.